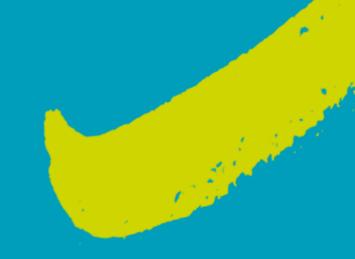
LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

PRIORITÉ STRATÉGIQUE DES BANQUES FRANÇAISES



Études économiques

Avril 2024

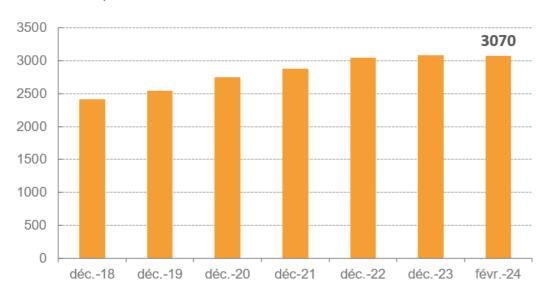


LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

CHIFFRES-CLÉS

Encours de crédits à l'économie en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



+ 1,0%

Taux de croissance annuel des crédits à l'économie à fin février 2024

Crédits aux entreprises en France

Source : Banque de France

Crédits aux SNF	Encours (en Mds€)	Taux de croissance annuel (en %)		
	Fév. 2024	Déc. 2023	Jan. 2024	Fév. 2024
Total	1.345	1,9	1,3	1,2
Investissement	961	4,4	4,1	4,1
Trésorerie	310	-6,2	-7,4	-8,1
Autres	74	8,2	6,4	8,3

Comparaison européenne: La croissance de l'encours des crédits aux entreprises en France (+1,2% en février) demeure bien plus élevée que celle de la zone euro (-0,4%), soutenue par des taux plus favorables (taux moyen de 4,52% en France en février contre 5,46% en zone euro appliqué aux nouveaux crédits aux PME)

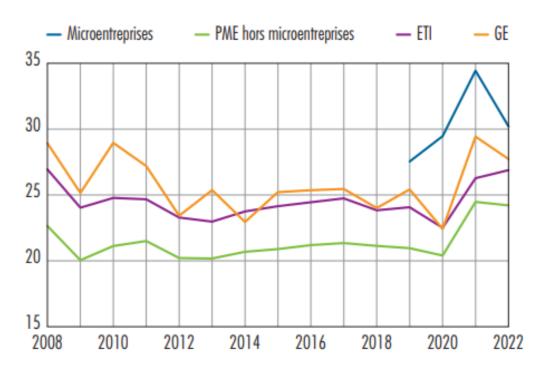
LES ENTREPRISES SE SONT MONTRÉES RÉSILIENTES EN 2021 ET 2022

- Malgré un contexte marqué notamment par la guerre en Ukraine, la hausse des prix énergétiques, la fin des mesures de soutien Covid, le chiffre d'affaires des entreprises françaises, quelle que soit leur taille, a fortement progressé en 2021 et en 2022.
- Globalement, la majorité des entreprises a retrouvé son niveau de chiffre d'affaires de 2019.
- Le taux de marge des entreprises, mesuré par le rapport de l'excédent brut d'exploitation sur la valeur ajoutée, reste élevé et bien supérieur à celui de l'avant-crise Covid.

Evolution du chiffre d'affaires	2020	2021	2022
Microentreprises	-2,5%	12,5%	13,3%
PME (hors microentreprises)	-4,8%	11,6%	12,9%
Entreprises de taille intermédiaire	-6,8%	9,9%	13,9%
Grandes entreprises	-10,4%	14,1%	19,6%

Taux de marge des entreprises (en %)

Source : Banque de France



Notes : Taux de marge = excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée. PME, petites et moyennes entreprises ; ETI, entreprises de taille intermédiaire ; GE, grandes entreprises.

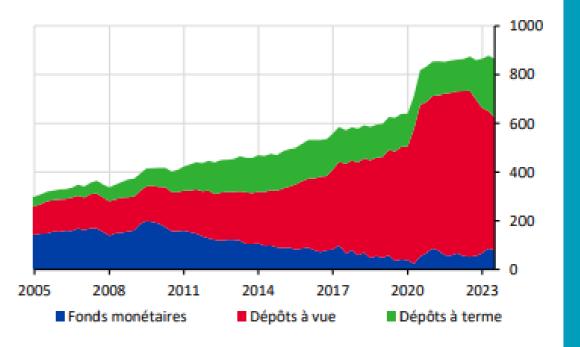
LES ENTREPRISES SE SONT MONTRÉES RÉSILIENTES EN 2021 ET 2022

- Après les hausses record observées entre 2019 et 2021, sous l'effet notamment du recours aux PGE, la trésorerie des entreprises est stable depuis 2021 – avec, ces derniers mois, une réallocation d'une partie des dépôts à vue vers des dépôts à terme.
- La trésorerie est un facteur de résilience en termes de sources de financement, mais aussi parce qu'elle peut être porteuse d'intérêts dans le cas des dépôts à terme.



Évolution de la trésorerie des entreprises françaises (en milliards d'euros)

Source : Banque de France, Evaluation des risques du système financier français, Décembre 2023

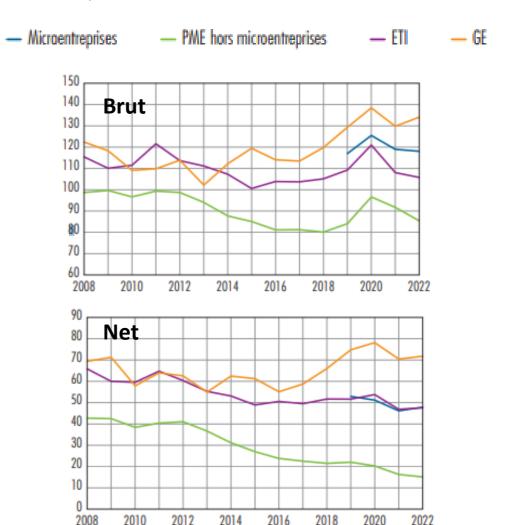


4

LES ENTREPRISES SE SONT MONTRÉES RÉSILIENTES EN 2021 ET 2022

- Le taux d'endettement brut, qui rapporte l'endettement financier aux capitaux propres, a diminué en 2022 pour la 2ème année consécutive pour les microentreprises, les PME et les ETI. Cette baisse s'explique en particulier par un renforcement marqué des fonds propres.
- En moyenne, ces entreprises ont retrouvé la structure financière qui prévalait avant la crise Covid.
- Le taux d'endettement brut a en revanche légèrement augmenté pour les grandes entreprises, qui ont notamment accru leur recours au crédit bancaire. Cette hausse du levier brut des GE doit toutefois être interprétée avec précaution dans la mesure où cet indicateur diminue dans leurs comptes consolidés (périmètre différent qui inclut les filiales étrangères).
- Les conclusions évoluent peu si l'on considère le taux d'endettement net de la trésorerie. Seule différence, le levier net des microentreprises et des ETI est relativement stable en 2022 par rapport à 2021 (alors que le levier brut diminue) en raison du léger recul de la trésorerie, ce qui est cohérent avec la phase actuelle de remboursement des PGE.

Taux d'endettement (en %)

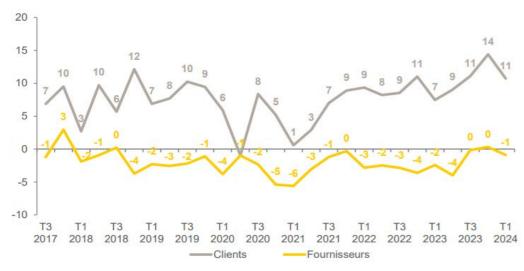


CES DERNIERS MOIS, LA RÉSISTANCE DES ENTREPRISES FAIBLIT NÉANMOINS

- Dans un contexte économique mondial morose, les entreprises françaises ont vu leurs carnets de commandes se réduire nettement, notamment dans l'industrie et le bâtiment.
- Les délais de paiement suivent le même mouvement de dégradation. Le solde net d'opinion de dirigeants de PME/TPE déclarant que les délais de paiement de leurs clients ont progressé se situe à un niveau très élevé.

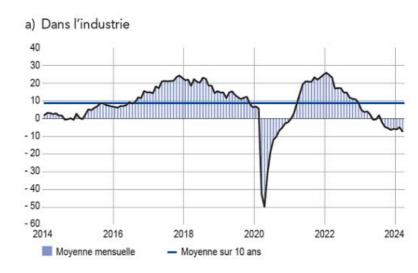
Opinion des PME/TPE sur les délais de paiement de leurs clients et vis-à-vis de leurs fournisseurs¹

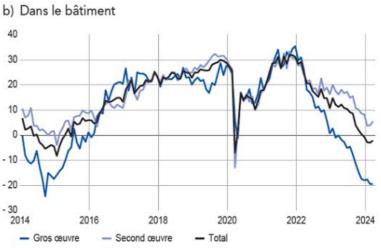
Source : Bpifrance - Rexecode



¹Différence entre la proportion d'entreprises déclarant que les délais de paiement ont augmenté et celles qui jugent qu'elles sont en recul

Situation des carnets de commandes (soldes d'opinion²)





²Différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration

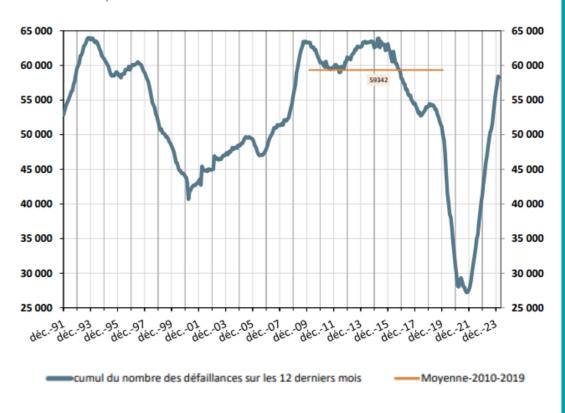
CES DERNIERS MOIS, LA RÉSISTANCE DES ENTREPRISES FAIBLIT NÉANMOINS

- Le nombre de défaillances d'entreprises (cumulé sur un an) poursuit son mouvement de rattrapage pour atteindre 58.287 unités à fin mars. Il reste toutefois inférieur à la moyenne enregistrée entre 2010 et 2019 (59.342) après une période de forte baisse entre 2019 et 2021 (autour de 28.000) liée à la pandémie de Covid-19.
- Il est aussi important de resituer l'évolution des défaillances dans l'ensemble de l'évolution du tissu entrepreneurial marqué par le maintien en 2023 d'un niveau élevé de créations d'entreprises (1 million dont 600.000 micro entreprises).

Nombre de créations d'entreprises (en cumul sur un an)



Nombre de défaillances d'entreprises (en cumul sur un an)



LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

LA REMONTÉE DES TAUX DIRECTEURS ET LA RÉDUCTION EN COURS DU BILAN DE LA BCE PÈSENT SUR LA DEMANDE DE CRÉDITS DES ENTREPRISES

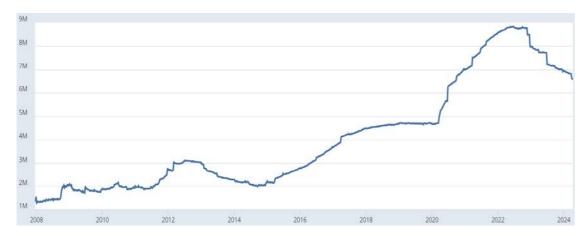
Taux d'inflation annuel dans la zone euro et principaux taux directeurs de la BCE (à fin mars)

Sources: Eurostat et BCE



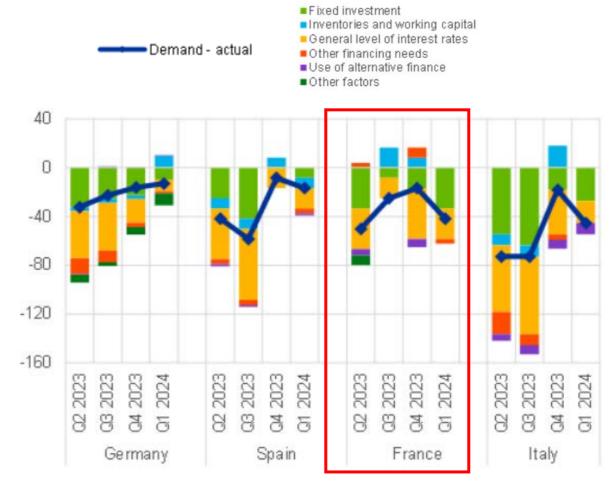
Bilan de l'Eurosystème (en milliers de milliards d'euros)

Sources: BCE, Fed de St-Louis



Variation de la demande nette de prêts aux entreprises¹

Source: BCE, Bank Lending Survey, Avril 2024



¹Pourcentages nets de banques signalant une augmentation de la demande

LA CROISSANCE DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES RALENTIT TOUT EN RESTANT SUPÉRIEUR À LA MOYENNE DE LA ZONE EURO

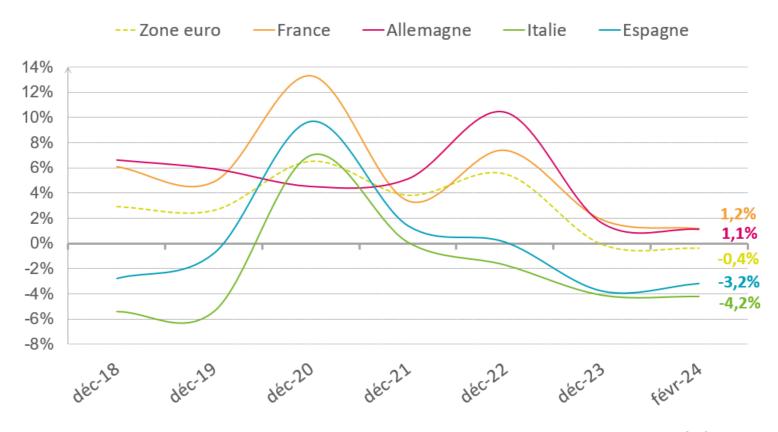
1.345

milliards d'euros de crédits aux entreprises en France à fin février 2024, soit une hausse de 65% sur 10 ans¹

Contrairement à la plupart des autres pays de la zone euro, la France n'a pas connu de credit crunch ces dix dernières années

Taux de croissance annuel des crédits aux entreprises en Europe

Sources : Banque de France et BCE



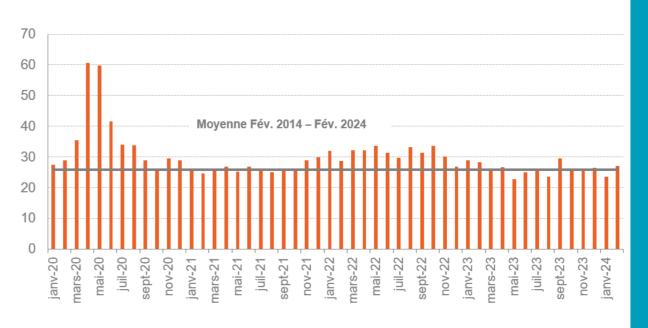


LA PRODUCTION MENSUELLE DES NOUVEAUX CRÉDITS REVIENT À SA MOYENNE DE LONG TERME

- 27 milliards d'euros de crédits nouveaux ont été accordés aux entreprises en février 2024, soit:
 - ✓ 0,9 milliard d'euros mobilisés chaque jour
 - √ 39 millions d'euros mobilisés chaque heure vers les entreprises
- Entre mars 2023 et février 2024, 308 milliards d'euros de nouveaux crédits aux entreprises ont été accordés (contre 375 milliards d'euros en 2022 et 318 milliards d'euros en 2021)

Source: Banque de France

Production mensuelle des nouveaux crédits au entreprises en France (flux CVS, en milliards d'euros)

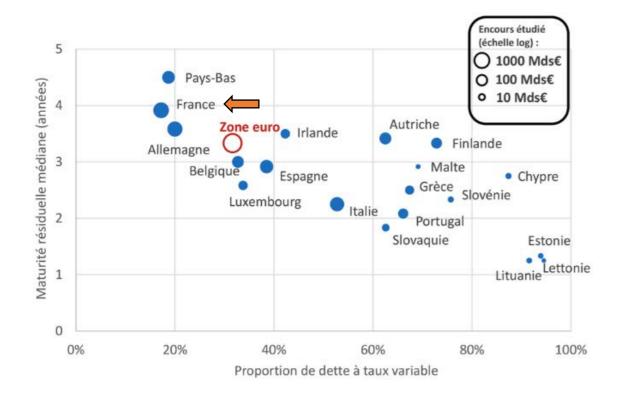


LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

L'ENDETTEMENT DES ENTREPRISES, MAJORITAIREMENT À TAUX FIXES ET À MATURITÉ LONGUE, EST MOINS IMPACTÉ PAR LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT QUI RESTENT, EN FRANCE, BIEN INFÉRIEURS À LA MOYENNE DE LA ZONE EURO

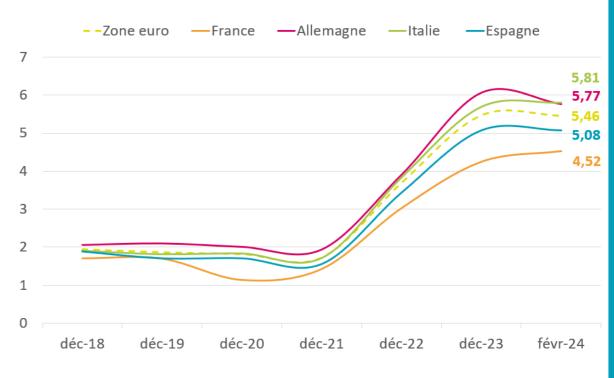
Structure de la dette des sociétés non financières agrégée par pays au 31 décembre 2021 (avant la remontée des taux)

Source : Banque de France, Billet n°350, mars 2024



Taux d'intérêt des nouveaux crédits pratiqués aux PME (en %)¹

Source : BCE



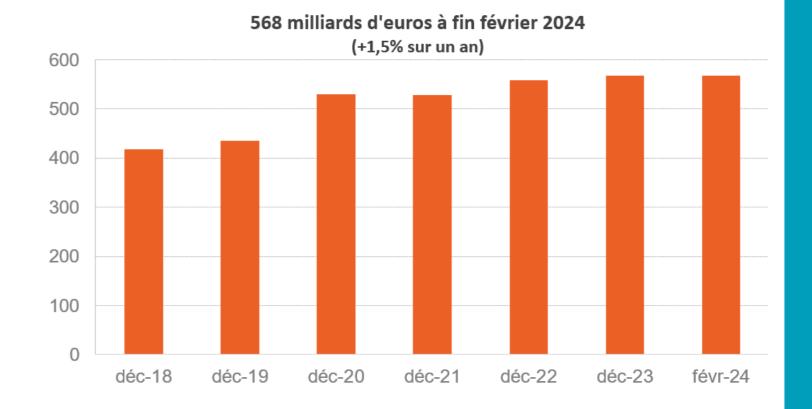
¹Taux des nouveaux crédits inférieurs à 1 million d'euros et dont la période de fixation est de moins d'un an

PRÈS D'1,3 MILLION DE PME SONT FINANCÉES PAR LE CRÉDIT

Près de la moitié des crédits aux entreprises vont aux PME¹

¹Banque de France, à fin février 2024, statistique intégrant les PME, les ETI et les GE

Crédits mobilisés aux PME (y compris les TPE) en France (en milliards d'euros)

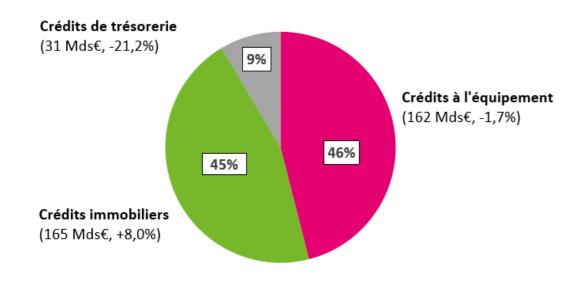




LES TRÈS PETITES ENTREPRISES ONT AUSSI DU CRÉDIT

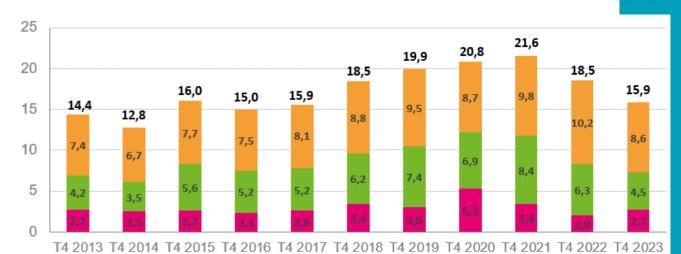
Crédits aux TPE: répartition par type de crédits (entre parenthèses, encours au 4ème trimestre 2023 et taux de croissance annuel)

Source : Banque de France



Crédits totaux: 358 Mds€ au T4 2023, +0,3% sur un an

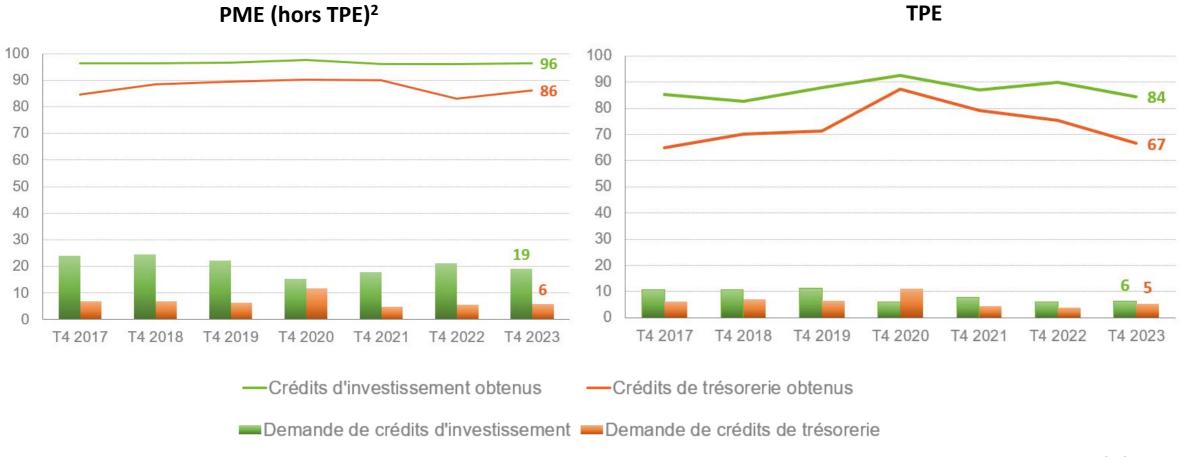
Nouveaux crédits aux TPE (en milliards d'euros)



- Crédits d'investissement (hors immobilier)
- Crédits immobiliers
- Crédits de trésorerie

LES TPE-PME CONTINUENT D'ACCÉDER AISÉMENT AU CRÉDIT

Demande et accès¹ des TPE-PME au crédit en France (en pourcentage des entreprises)



¹Crédits obtenus en totalité ou à plus de 75%

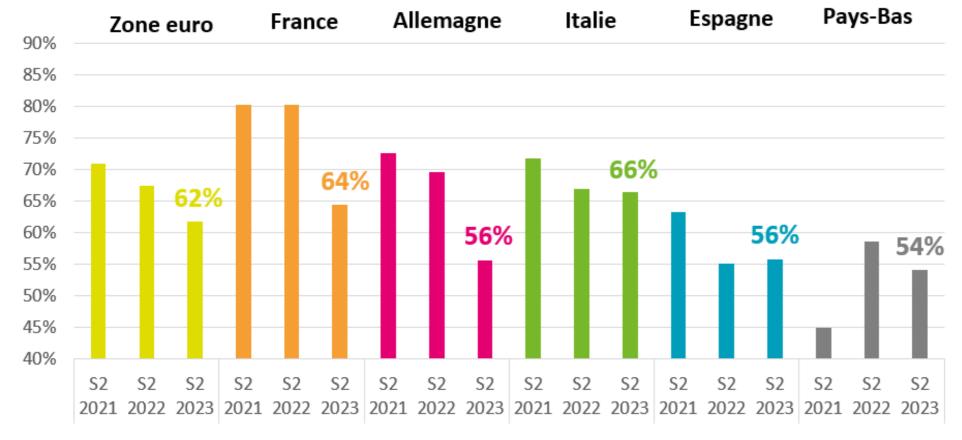


²Note de lecture: 96% des PME ont obtenu le crédit d'investissement demandé au 4^{ème} trimestre 2023 et 86% le crédit de trésorerie souhaité. 19% des PME ont sollicité un crédit d'investissement et 6% un crédit de trésorerie

L'ACCÈS DES PME AU CRÉDIT EN FRANCE EST PARMI LES PLUS FAVORABLES D'EUROPE

Taux d'obtention des crédits bancaires dans les principales économies de la zone euro¹ (en pourcentage des PME hors TPE répondantes)

Source : BCE, enquête SAFE





FOCUS SUR LE PGE



LE PGE : UN OUTIL DE SOUTIEN MASSIF POUR LES ENTREPRISES

- Le prêt garanti par l'Etat a été très rapidement et massivement distribué par les réseaux bancaires auprès de leurs clients entreprises et professionnels, afin de soutenir leur trésorerie, suite à l'arrêt ou à la baisse d'activités.
- Depuis mi-avril, le PGE « Résilience » vient en soutien des entreprises affectées économiquement par la guerre en Ukraine.
- A fin décembre 2023, ce sont près de 686.000 entreprises pour 144,5 milliards d'euros qui ont bénéficié d'un PGE, distribué pour l'essentiel au 2ème trimestre 2020.

« Le prêt garanti par l'État a servi de bouée de sauvetage. »

Geoffroy Roux de Bézieux, Président du Medef Interview à Var-Matin, 19 septembre 2020 « Le succès du PGE est lié à la puissance du réseau global privé bancaire français. »

> Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance Interview à Europe 1, 7 février 2022

« Les entreprises interrogées par la Cour ont souligné le climat de coopération qui a marqué les échanges avec les banques et la fluidité du processus de demande. »

Extrait du rapport public thématique de la Cour des comptes sur les PGE, Juillet 2022



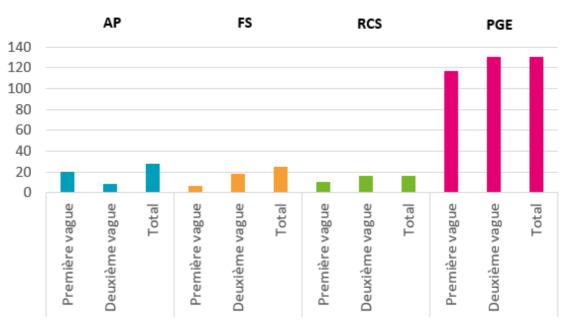
LE PGE: UN OUTIL DE SOUTIEN MASSIF POUR LES ENTREPRISES

• En comparaison des autres mesures de soutien financier, moins d'entreprises sont concernées par le prêt garanti par l'Etat mais le montant global de ce dispositif est nettement plus élevé.

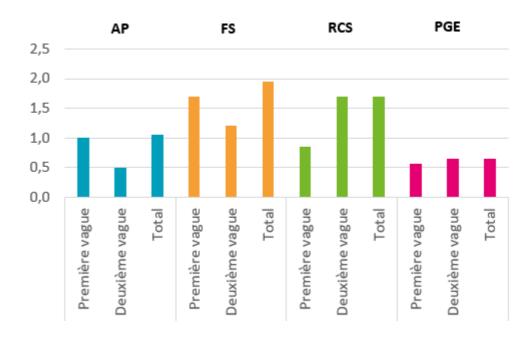
Recours aux dispositifs de soutien de mars 2020 à mars 2021

Source : Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19, Rapport final, Juillet 2021





Nombre d'entreprises bénéficiaires par dispositif et par période



18

LES REMBOURSEMENTS DES PGE SE POURSUIVENT SANS DIFFICULTÉ NOTABLE

- Les remboursements se sont élevés à 2 Mds€ au total pour décembre 2023 et janvier 2024.
- Au total, plus de la moitié du montant des PGE des TPE/PME/ETI était remboursé à fin janvier (57%) soit près de 73 Mds€sur 128 au total.
- 3/4 des PGE sont remboursés selon les solutions donnant la plus grande souplesse de remboursement (5 ans ou 4 ans + année supplémentaire de décalage du remboursement du capital).
- La sinistralité est conforme aux prévisions. À fin janvier, près de 3,5 Mds€de PGE ont été indemnisés, représentant 2,7% des montants de PGE mis en place, en ligne avec les prévisions de Bercy, avec un taux de sinistralité des PGE estimé de l'ordre de 5%.



EN CAS DE DIFFICULTÉS, DES OPTIONS EXISTENT POUR RESTRUCTURER LE PGE

PGE ≤ 50 000€

PGE > 50 k€

TOUTES DETTES

L'ENTREPRISE...

PME. TPE OU INDEPENDANT DIFFICULTES AVEREES MAIS SANS CESSATION **DES PAIEMENTS**



Avec l'expert-comptable ou le commissaire aux comptes

... Fait un point de la trésorerie et de l'activité En cas de difficultés avérées et de capacité de rebond, faire établir une attestation



Avec la banque

... Fait un point sur la capacité de remboursement du(des) PGE et crédits en cours La banque écrit à l'entreprise que le dossier remplit les critères de la médiation



L'entreprise

... Décide si elle saisit la médiation ou tout autre mode, suivant les possibilités de restructuration et sa situation



Via la Médiation du crédit

... Dépose (sur internet) un dossier en vue d'une restructuration



Le Médiateur du crédit

Recherche puis, le cas échéant, propose un accord équilibré aux banques : allongement de la durée de remboursement PGE audelà des 6 ans et éventuellement des autres crédits bancaires



La banque et l'entreprise

Mettent en œuvre le constat d'accord issu de la médiation du crédit sous forme d'avenant(s) au(x) PGE et crédit(s) restructuré(s)



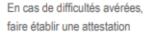
L'ENTREPRISE...

PME OU TPE DIFFICULTES AVEREES MAIS SANS CESSATION DES PAIEMENTS



Avec l'expert-comptable/ commissaire aux comptes

... Fait un point de la situation de trésorerie et des remboursements des crédits en cours (dont PGE)





L'entreprise

... Peut solliciter le Conseiller départemental à la sortie de crise pour une orientation vers le dispositif adapté



L'entreprise

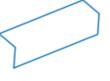
... Peut solliciter le la sortie de crise pour une orientation vers le dispositif adapté



Le Conseiller départemental à la sortie de crise

Oriente vers la solution la plus

- Médiation du crédit, si cela se
- · Procédure amiable/collective
- Autre(s) dispositif(s) du plan de sortie de crise



E CO

Le Médiateur du crédit

Vérifie l'éligibilité de l'entreprise et l'adéquation du traitement du remboursement PGE et crédits bancaires

Propose un accord équilibré aux banques : allongement de la durée de remboursement PGE au-delà des 6 ans et éventuellement des autres crédits bancaires



Via le Tribunal de commerce

Restructurations amiables ou judiciaires : PGE et dettes financières (dont bancaires) Autres dettes (fournisseurs, fiscales, sociales...)

L'ENTREPRISE

TOUTE TAILLE (DONT PME OU TPE) DIFFICULTES PREVISIBILES OU EXISTANTES

RELATIONS TPE-PME / BANQUES



TPE-PME / BANQUES : DES AMÉLIORATIONS CONTINUES

- Mise en œuvre de mesures pour répondre aux attentes des PME et renforcer la bonne relation entre l'entrepreneur et sa banque, notamment sur les produits de financement court terme et la lisibilité de leurs tarifs
- Une avancée des relations banques-TPE/PME constatée en 2015 par l'Observatoire du Financement des Entreprises :
 - « l'annonce des 5 mesures par la FBF en juin 2014 a conduit à une action des banques en faveur d'une amélioration du dialogue entre les banques et les TPE et PME, ce qui était l'objectif partagé ».
- 4 préconisations prises par les banques en 2016 pour améliorer la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme pour les professionnels et TPE :
 - √ réalisation d'un glossaire ;
 - ✓ mise en place d'une nouvelle présentation des lignes tarifaires;
 - ✓ proposition d'un rendez-vous systématique entre le professionnel et son banquier;
 - ✓ création d'un nouveau service d'information sur les frais annuels payés)





TPE-PME / BANQUES : DES AMÉLIORATIONS CONTINUES

- Un engagement des banques françaises pour les TPE/PME salué par l'Observatoire du financement aux entreprises (OFE) dans son rapport de mai 2021
- Préconisation de la FBF, en juillet 2021, à mettre en place une médiation bancaire conventionnelle pour les clients professionnels

« Le rapport de l'OFE dresse un tableau largement positif de l'accès des TPE-PME aux services bancaires. »

Communiqué de presse du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance à la suite de la publication du rapport de l'OFE sur l'accès des TPE et PME aux services bancaires, 7 mai 2021

« La faisabilité et les conditions de mise en place d'une médiation bancaire conventionnelle pour les clients professionnels ont fait l'objet de propositions de la FBF, favorablement accueillies par l'Observatoire lors de sa séance du 1^{er} juillet.»

Communiqué de presse de l'OFE, 20 juillet 2021



PME / BANQUES : DIALOGUE SUR LE TERRAIN

• Des relations fréquentes avec les organisations représentant les PME :

- ✓ La FBF au niveau national :
 - •Observatoire du financement des entreprises (OFE), Comité consultatif du secteur financier (CCSF), Médiation du crédit aux entreprises, bilatérales (Ordre des experts-comptables, CCI, MEDEF, CPME, U2P, fédérations professionnelles, réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises...)
- ✓ Plus de 100 Comités des banques FBF partout en France :
 - •MEDEF, CPME, fédérations professionnelles, CCI, Chambres des métiers, collectivités, préfectures, comités de suivi de la relance, Banque de France...

Un appui aux chefs d'entreprises et aux créateurs :

- •Programme d'éducation financière dédié avec les <u>clés de la banque entrepreneurs</u> contenant des vidéos, des guides, des outils pratiques à télécharger (comment créer son entreprise, se financer, gérer sa trésorerie...)
- •Organisations de réunions thématiques et de forums sur la sécurité, la création d'entreprise, le financement

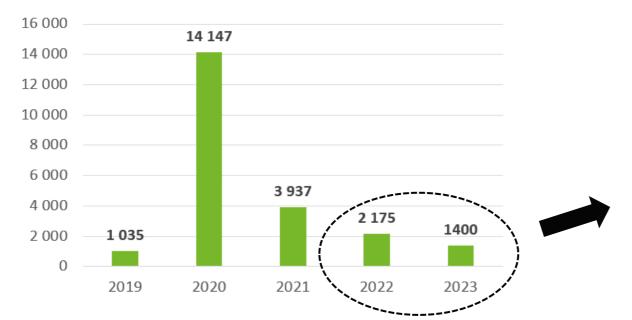


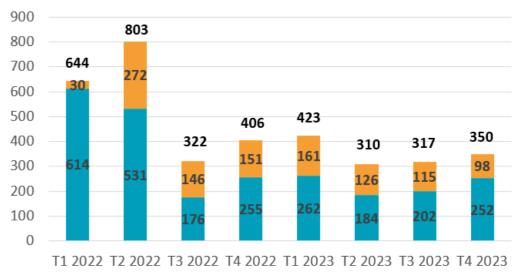
EN 2023, LA MÉDIATION DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES RESTE MOINS SOLLICITÉE

- La médiation du crédit est un service de proximité, gratuit et confidentiel, qui vient en aide aux entreprises rencontrant des difficultés avec un ou plusieurs établissements financiers. Mis en œuvre par la Banque de France, ce dispositif est conduit sur tout le territoire métropolitain et en outre-mer par les 105 médiateurs du crédit territoriaux.
- La médiation a été moins sollicitée en 2023 avec 1.400 dossiers traités contre 2.175 en 2022.
- Les interventions de la médiation liées à des restructurations de PGE représentent environ 1/3 des cas.

Médiation du crédit aux entreprises – Nombre de dossiers éligibles

Source : Médiation du crédit aux entreprises





■ France métropolitaine + outre-mer (hors restructurations de PGE)

Dossiers incluant une restructuration de PGF

LE MODÈLE FRANÇAIS DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'IMPACT DES NOUVELLES NORMES BÂLOISES



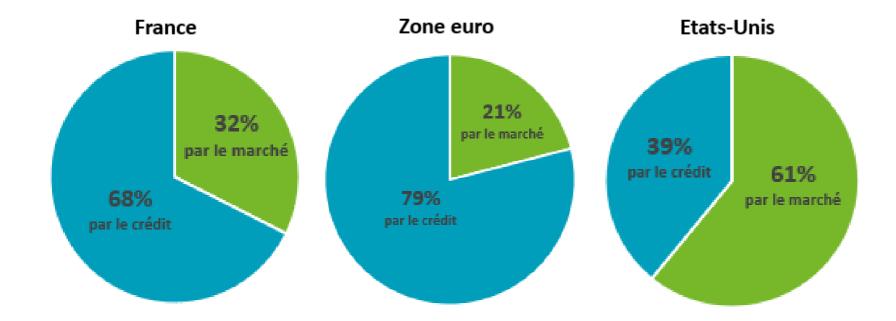
EN FRANCE, LES ENTREPRISES SONT FINANCÉES PAR LE CRÉDIT ET LE MARCHÉ GRÂCE AUX BANQUES

2.042 milliards d'euros de financement des entreprises

(Banque de France, financement des entreprises, à fin février 2024)

- en progression: +0,9% sur un an
- ✓ par le crédit : **1.345 milliards d'euros** (+1,2% sur un an)
- ✓ par le marché : **698 milliards d'euros** (+0,2% sur un an)

Sources de financement des entreprises au 3^{ème} trimestre 2023





DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES MENACENT LA DYNAMIQUE DU FINANCEMENT (1/2)

- La transposition finale de Bâle 3 a été adoptée en Europe pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2025, ce qui conduit à une augmentation des exigences en capital des banques (+22% des exigences en fonds propres au 31 décembre 2022 pour les G-SIB européennes selon l'EBA) qui viendra contraindre les volumes de financement et/ou renchérir leur coût.
 - ✓ Cette transposition intervient alors que la solidité des banques s'est renforcée de manière considérable depuis 15 ans, que le financement européen passe toujours par les banques à plus de 80% dans la zone euro, et que les banques ont joué un rôle essentiel dans la traversée de la crise liée à la pandémie de Covid.
 - ✓ De fait, ces nouvelles exigences réglementaires ne sont **pas en ligne avec le mandat** donné tant par le G20 que le Conseil de l'UE ou le Parlement Européen, de ne pas aboutir à une hausse significative des fonds propres pour toutes les communautés bancaires.
 - ✓ La transposition finale de Bâle pénalise particulièrement (i) le **financement des entreprises non notées** alors que la majorité des entreprises en Europe n'a pas de note externe, (ii) les **financements spécialisés** mais aussi (iii) les **financements immobiliers** pour les particuliers. En outre, le nouveau texte réglementaire introduit un plancher d'exigences en fonds propres dans le calcul des actifs pondérés au moyen de modèles internes (output floor) qui va particulièrement pénaliser l'activité de financement des banques européennes utilisant plus les modèles internes que les banques anglo-saxonnes. Il crée de plus une charge opérationnelle dont le surcoût sera in fine répercuté sur les activités de financement.

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES MENACENT LA DYNAMIQUE DU FINANCEMENT (2/2)

- Le modèle français de financement a fait preuve de sa solidité mais les évolutions réglementaires ne tiennent pas compte de ces spécificités gage de résilience (taux fixe sur la durée du crédit, octroi de crédit basé sur la solvabilité de l'emprunteur plus que sur la valeur du bien, garanties d'organisme de cautionnement, stabilité des dépôts).
 - ✓ Par exemple, des mesures comme l'augmentation des coussins de capital (coussin contracyclique) ou le plafonnement de la maturité des dépôts à vue pour la gestion du risque de taux se surajoutent à la transposition de Bâle pour alourdir la charge pesant sur les activités de financement.
 - ✓ Cela ne doit pas remettre en cause le modèle de financement de l'économie en Europe, et de son égalité de concurrence avec d'autres zones géographiques, à l'heure où les besoins d'investissement pour les révolutions climatiques et numériques sont gigantesques (environ 500 Mds€/ an pour la transition écologique selon la Commission européenne et plus de 100 Md€/ an pour le digital selon la BCE).
- Il est donc primordial de valoriser les bonnes pratiques du modèle de financement européen, et de tenir compte des spécificités du modèle de financement de notre continent.
- La FBF continuera à échanger avec les autorités françaises et européennes pour défendre un modèle réglementaire assurant une cohérence entre les risques supportés les banques et les exigences en fonds propres (comme la pérennisation des dispositions transitoires de l'output floor ou la reconnaissance dans les modèles de gestion du risque de taux d'un bilan avec des crédits à taux fixes adossés à des dépôts stables).